



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2016-579

13/07/2016

Date de mise en application : 13/07/2016

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 12/08/2016

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'emploi de sous-directeur à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Vacance d'un emploi de sous-directeur

(JO du 13 juillet 2016)

Est susceptible d'être vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, l'emploi de sous-directeur de la « performance environnementale et de la valorisation des territoires » au service de la compétitivité et de la performance environnementale à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

La sous-direction de la « performance environnementale et de la valorisation des territoires » est chargée des mesures relatives à la performance environnementale des entreprises et des filières. Dans le cadre des compétences du ministère, elle apporte son concours à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'environnement et d'usage de l'eau, de changement climatique, de biodiversité, de sols et d'air, ainsi qu'à la gestion durable des espaces naturels, agricoles, forestiers, ruraux et périurbains. Elle anime et soutient le développement de pratiques innovantes et performantes au plan environnemental ainsi que la politique de gestion durable des sols et de l'eau. Elle assure le suivi des équipements hydrauliques dont le ministère a la propriété. Elle élabore le cadre juridique de l'aménagement foncier rural. Elle participe aux politiques publiques de développement, d'animation et d'aménagement des territoires ruraux et veille à leur évaluation en lien avec les régions. Elle assure le rôle d'autorité de gestion du programme spécifique du réseau rural national. Elle apporte son concours à la définition et à la mise en œuvre d'actions territoriales financées par les fonds européens. Elle contribue à l'orientation du développement agricole et assure notamment le suivi des chambres d'agriculture. Elle coordonne l'exercice de la tutelle sur le réseau des chambres d'agriculture. Elle assure pour le compte du ministre la tutelle sur l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture et sur l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Le titulaire du poste est chargé d'e l'animation des cinq bureaux de la sous-direction.

Pour assurer ces missions, le candidat devra posséder une solide expérience du management. Il devra en outre justifier d'une expérience confirmée des politiques publiques menées par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Une expérience interministérielle ou en services déconcentrés serait un plus.

Il devra s'appliquer à promouvoir une approche ambitieuse et innovante pour mettre en œuvre des actions concrètes en terme de performance environnementale et de valorisation des territoires. Il s'appuiera sur l'expertise disponible au sein des services et saura promouvoir une véritable stratégie d'ensemble axée sur des actions concrètes et mesurables. Il s'appuiera également sur le cadre législatif existant (y compris sur la loi de transition énergétique) et sur les instruments disponibles pour décliner cette stratégie.

Responsable des orientations en terme de développement agricole, il devra s'employer à donner du sens aux actions conduites et à structurer les échanges avec les responsables professionnels concernés.

Conformément aux dispositions du décret n ° 2012 -3 2 du 9 janvier 2012 modifié, relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures accompagnées d'un *curriculum vitae*, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à la DGPE, à l'attention de Mme Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale, 3 rue Barbet de Jouy Paris (7ème) et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 78, rue de Varenne Paris (7ème), dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel* de la République française.